

**Sujet : [INTERNET] Opposition à de nouvelles implantations d'éoliennes
CHAMPGUYON**

De : >

Date : 07/10/2022 à 16:50

Pour : ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr

A l'attention de Monsieur Patrick ROGER, Commissaire Enquêteur.

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Par la présente, je vous informe de ma plus vive opposition à l'implantation d'éoliennes sur la commune de Champguyon. En effet Le projet ne respecte pas deux des plus importantes recommandations du schéma régional éolien relatives à la préservation des oiseaux et des chauves-souris tout comme il ne respecte pas un couloir de migration pour les nombreuses espèces d'oiseaux qui risquent la collision avec les pales.

Au-delà du préjudice visuel, une saturation de Sud Ouest Marnais est actée avec un impact catastrophique sur des milieux naturels remarquables tout comme sur les terres cultivables.

L'implantation de nouvelles éoliennes ne peut se faire au détriment des impacts environnementaux essentiels à la vie humaine et supérieur aux prétendus besoins énergétiques qui ne sauraient être comblés par de l'éolien causant davantage de préjudices que de bienfaits.

L'avis de la Mission régionale de l'Autorité Environnementale doit être pris en compte et mettre un terme à un projet allant à l'encontre de l'intérêt général pour servir des intérêts économiques douteux.

Je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à mon avis opposé à toutes nouvelles implantations,

Je vous prie de croire en l'assurance de mes sincères salutations.

P P